

# > Conseil municipal

PROPOSITIONS ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES AU COURS DES MOIS D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2020.

## TRAVAUX

### MAIRIE

La première tranche de travaux devrait être achevée en mars 2021 avec la finition des enduits. A l'intérieur, la nouvelle structure du bâtiment se dessine.



### VOIRIE

Une première tranche de remise en état de la peinture au sol a été lancée : dents de requin / passages piétons, croix jaunes, zone trente, places réservées aux handicapés.

Le programme des travaux de voirie prévus sur le budget 2020 se termine. Seul le parking devant le futur cimetière est suspendu tant que le mur n'est pas érigé. Enfin une mise à 30 kilomètres / heure rue d'Augereau a été instaurée et matérialisée par peinture au sol et panneaux, suite à la vitesse excessive signalée par les riverains.

La municipalité informe les administrés demandeurs d'un bateau pour accéder à leur parcelle que cette démarche revient au bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme ou d'aménagement, conformément à l'article L332-15.

### SENTIER ÉCOLE MATERNELLE

Un cheminement en dur vient d'être réalisé par l'entreprise BOUCHER pour accéder à l'école maternelle par le côté du bâtiment.

Ce 3<sup>ème</sup> accès devenu nécessaire pour des raisons sanitaires et administratives (Vigipirate) est désormais praticable par tous les temps. Le coût des travaux s'élève à 2 000€.



### EXTENSION GARDERIE

Le choix du maître d'oeuvre s'est porté sur le cabinet Sites et Architectures de Teuillac, mieux et moins-disant pour ses propositions d'honoraires à 7%. Un projet global de 266 676€ TTC qui pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 89 280€.

### ÉGLISE DE PUGNAC

L'entreprise BARBOTEAU a effectué des travaux de nettoyage de la végétation sur les contreforts et a traité les joints au mortier de chaux.

Par ailleurs les 3 vitraux côté nord ont été remis en état, ainsi que le retable et le tabernacle dont les peintures ont été restaurées.



### PLU

La modification simplifiée vient d'être soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

### PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet d'installation d'une ferme photovoltaïque au lieu-dit Le Fassier est ajourné.

La consultation du dossier et la présentation faite par l'entreprise n'ont pas suffi à convaincre l'équipe municipale, très partagée sur ce sujet.

### SFR

La commune a renouvelé son contrat avec SFR pour une période de 12 années.

### PERSONNEL

> Le contrat de Claudie GUERIN affectée à la garderie a pris fin le 1<sup>er</sup> novembre, mais elle reste en poste avec un contrat saisonnier jusqu'à la fin de l'année scolaire.

> Mme Régine RIGAL, pour des raisons personnelles, quittera son poste d'adjoint administratif à compter du 31 janvier.

Mme Julie SICHER, actuellement en binôme avec elle, la remplacera.

> Mme COURBIN a été mise à disposition pour l'année 2021 par la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais à la résidence des Personnes Agées sur la base de 20h/35.

Satisfaite du service rendu auprès des résidents, la municipalité a signé une convention qui sera renouvelée par tacite reconduction.

> M. Pascal DECIS est admis à la retraite depuis le 1/11/2020.

### Des remplacements à prévoir

> Mme Marysette HOUSIERE, ATSEM, au 1<sup>er</sup> août 2021.

> Mme Josette DUMONT, agent de maîtrise en cantine, à la même date.

> Mme Esther GARCIA, agent d'animation à la RPA au 1/06/2021.

### VENTE DE KEBAB

M. BERBIALE a obtenu le renouvellement de son droit de stationnement sur la place de la Mairie le jeudi en soirée. Le Conseil Municipal a décidé que toute demande de stationnement à des fins commerciales sera taxée à hauteur de 30€/mois au-delà des 3 premiers mois gratuits.

### > POINTS D'ACCÈS WIFI GRATUIT WIFI4EU

Nous avons le plaisir de vous informer que PUGNAC est dotée du WIFI PUBLIC. Vous pouvez donc vous connecter gratuitement sur la place de la mairie, devant et dans la salle des fêtes ainsi que près du centre culturel.

Ceci grâce à une subvention de la commission européenne.

# > Vie Communale

## ÉCOLES

La continuité du service scolaire a pu être assurée, la restauration et la garderie également.

Pas de contamination dans les écoles qui n'ont cessé de pratiquer les gestes barrières avec toujours autant de rigueur. Comme chaque année, la mairie a remis aux enfants un calendrier de l'Avent, modeste consolation festive en attendant les initiatives des P'tits Pugnacais qui se sont concrétisées l'après-midi du 19 décembre avec une déambulation dans les rues de la commune. Tout au long du trajet, le père Noël et les mères Noël ont remis des petits présents aux enfants alertés par la sonorisation du véhicule. Merci aux membres de l'association qui ont bravé la pluie pour donner un air de fête à cette journée.



## MÉDIATHÈQUE

L'absence d'événements est à déplorer, mais il n'y a pas d'autre choix.

La relation école / médiathèque n'est pas interrompue ; elle nécessite toutes les précautions d'usage et c'est ainsi qu'elle est pratiquée.

Malgré cette situation sanitaire inédite le Père Noël a fait escale à la médiathèque afin d'y déposer les derniers prix littéraires 2020, ainsi qu'une multitude de nouveautés pour petits et grands...

Alors à très bientôt et bonnes fêtes de fin d'année !

## CIVISME ET PRÉSERVATION DU PAYSAGE

De nouveau, il est demandé à tous les habitants de la commune, qu'ils soient dans le centre-bourg ou dans les hameaux, de rentrer leurs containers à ordures le jeudi après le passage des services du SMICVAL. Certains bacs peuvent gêner des accès, entraver des manoeuvres et tous nuisent à l'esthétique paysagère.

## > Volet intercommunal

Depuis que Pugnac a été intégrée à la Communauté des Communes du Grand Cubzaguais, la Maison des Services Publics nouvellement installée sur la ZAC du Parc Aquitaine propose aide et conseil avec sa plateforme ICARE dédiée à la rénovation énergétique.

Contact msp@grand-cubzaguais.fr  
05.57.43.96.37

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Se rapprocher de la CDC pour les subventions possibles.



## > RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Les jeunes garçons et filles de 16 ans doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile, en présentant leur livret de famille et leur carte d'identité. Ils peuvent faire la démarche seuls ou se faire représenter par l'un de leurs parents. Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire. La journée défense et citoyenneté (JDC) permet d'informer sur les droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire (ou «recensement citoyen»), entre le 16<sup>e</sup> et le 25<sup>e</sup> anniversaire. Enfin toute personne recensée est automatiquement inscrite sur les listes électorales.

Pour tout savoir sur le recensement militaire et les pièces justificatives à fournir : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

# > Etat civil

## Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à **Mila et Mahé**.

*Toutes nos félicitations aux heureux parents.*

## Décès

> **Yvan, Pierre LATTES**  
le 24/10/2020 à LIBOURNE

> **Jeanne BOURJADE épouse DENECHAUD**  
le 11/11/2020 à BLAYE

> **Marie CHAUCHEAU Veuve GARDERON**  
le 15/12/2020 à PEUJARD

> **Jany SEURIN**  
le 19/12/20 à LIBOURNE

> **Raymonde COTRAUD Veuve PASCAL**  
le 26/12/20 à ST BONNET

*À ces familles endeuillées, nous présentons nos sincères condoléances.*

## > MANIFESTATIONS

Quelques projets de reprise :

- > bal métissé organisé par la Compagnie Entre Nous le week-end du 27 mars.
- > représentation théâtrale et musicale de la Compagnie Imagine avec son spectacle sur Gershwin le vendredi 2 avril.

## > RAMASSAGE FERRAILLE

Dernier jeudi du trimestre, soit le jeudi 25 mars 2021.



## > Vie associative

### LES P'TITS PUGNACAIS

L'association présente sa nouvelle équipe pour l'année 2020/2021

► Présidente : Mme Alice CHABANNE

► Secrétaire : Mme Mélissa DUNON

► Trésorière : Mme Violetta FOJTICK

Des nouveaux projets pour les enfants que vous retrouverez sur la page FACEBOOK de l'association.

### LES RAYONS D'OR

2020 est une année à oublier au plus vite ! Nous espérons tous que 2021 ouvrira de nouveaux horizons car il est urgent que les personnes puissent se retrouver, même si chacun est conscient que les mesures prises étaient nécessaires pour enrayer l'épidémie.

Un calendrier va être communiqué par affichage et par voie de presse, prévoyant des activités à partir de la mi-janvier. En attendant ces moments de retrouvailles, si importants pour le moral des adhérents, les Rayons d'Or souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année dans le respect des gestes barrières.

### THÉÂTRE

La Compagnie du Brigadier a dû annuler ses répétitions et les représentations de 2020. Espérant remonter sur les planches en 2021, elle compte vous proposer une nouvelle comédie de Marie Laroche-Fermis dès que les conditions le permettront.

### TENNIS DE TABLE

La saison ayant débuté en demi-teinte suite au covid 19, le club a subi une perte d'inscriptions chez les adultes, comme bien d'autres disciplines.

Heureusement, la section jeunes est complète et la relève est assurée. Les diverses compétitions ont été suspendues dès le nouveau confinement et ne reprendront certainement pas avant le début 2021. Les entraînements ont subi le même sort. Seul le créneau des jeunes reprendra début janvier si les mesures gouvernementales le permettent. Le tennis de table de Pugnac souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

### YOGA

Découvrez les bienfaits du yoga et de la méditation.

Contact Mme ARNAUD Sande  
Tél : 06 74 60 48 63

### COMITÉ DE JUMELAGE

Le confinement a conduit à annuler toutes les activités prévues en 2020 : l'invitation à St Mamet, la réception des Cantaliens à Pugnac et le 20<sup>ème</sup> marché artisanal. Néanmoins l'équipe reste soudée et recherche des bénévoles tentés par une expérience cantalienne.

### TENNIS

Au coeur d'une période délicate, le Tennis Pugnac Sport fait le dos rond. Après avoir traversé, à nouveau, une période sans tennis, l'enthousiasme renaît peu à peu. De façon mesurée, groupée, le club jongle entre dynamisme et prudence, afin de remobiliser les petits et les grands. La réouverture du court couvert (pour les mineurs) depuis le 15 décembre permet d'envisager l'avenir avec sérénité en attendant les jours meilleurs, où la balle jaune pourra, à nouveau, rassembler sans condition autour d'elle.



*Le Maire, le Conseil Municipal  
ainsi que le personnel communal  
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour 2021.*



## > Le mot du maire

2020 aura été une année bien difficile.

La pandémie de la Covid 19 s'est propagée à la vitesse grand V sur tous les continents.

Cette épidémie a frappé tous les secteurs, d'abord sanitaire, économique, mais aussi psychologique avec des retombées néfastes au plus profond de nos sociétés entraînant des conséquences dramatiques.

► Les fêtes nationales du 8 mai et du 11 novembre qui étaient l'occasion de faire le point sur les activités municipales, ont été réduites à des manifestations dépouillées de convivialité. La gestion de notre collectivité suit son cours et tous les travaux de voirie ont été réalisés. La réhabilitation du bâtiment poste et services communaux a plus de 6 mois de retard en raison d'aléas indépendants des entreprises. Sur le plan communal, les temps forts des salons de l'artisanat et du chocolat ont été annulés, ainsi que les manifestations artistiques et culturelles.

► Depuis la fin novembre un foyer de Covid 19 s'est développé au sein du secrétariat de notre mairie. Tout le personnel féminin a été détecté positif ainsi que 6 élus.

► Nous avons dû, en accord avec la Sous-Préfecture, fermer le secrétariat, l'Agence Postale Communale et surseoir à l'étude et à la remise des cartes d'identité et passeports. Après une semaine et demie de fermeture complète et la désinfection des locaux, la reprise se fait progressivement afin que vos démarches administratives soient honorées. Avec l'aval de l'ARS, tous les services sont opérationnels depuis le lundi 14 décembre.

Nous devons nous féliciter que les personnels féminins qui travaillent aux écoles et masculins qui oeuvrent à divers services et sur la voirie aient tous été testés négatifs. Les écoles sont restées ouvertes, les services à la maternelle, à la garderie, à la restauration, et à l'entretien des locaux ont été assurés.

► Par ailleurs, le Conseil Municipal a sollicité une révision simplifiée du PLU sur les terrains déjà construits, pouvant faire l'objet de divisions parcellaires. Notre objectif à travers cette révision est que les services et infrastructures proposés par la commune restent en adéquation avec sa population.

Ainsi, depuis le 14 décembre, les projets de division sont étudiés en tenant compte de ce nouveau règlement.

Il y va de la qualité de vie de nos concitoyens.

La richesse économique d'une commune passe par la création d'emplois, le développement des activités agricoles et artisanales ; or cet équilibre est difficile à concilier avec un urbanisme exponentiel.



► Chaque année la municipalité, avec les Rayons d'Or, organisait un repas dansant. Cette manifestation ayant été annulée, le Conseil Municipal a décidé d'allouer une somme de 20 € à nos aînés de 75 ans et plus sous la forme d'un bon d'achat à utiliser dans un commerce de la commune, un double geste pour maintenir le lien avec nos concitoyens et donner un petit coup de pouce aux commerçants.

► Merci à nos employés municipaux qui ont donné un air de gaîté au village et félicitations à tous les particuliers qui contribuent aussi à cette image festive.

Certainement n'aurons-nous pas le droit de nous retrouver à la Salle des Fêtes pour les traditionnels voeux du Nouvel An. Aussi, au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous nos souhaits de santé retrouvée. Nous espérons que le développement économique sera au rendez-vous. Aux malades, aux personnes esseulées, nous souhaitons de rencontrer un parent, un ami, quelqu'un avec qui partager un moment de bonheur.

C'est un engagement que tous nous devons porter pour un mieux vivre ensemble.

Que cette année 2021 soit rassurante et pleine de promesses heureuses.

■ Jean ROUX

### LES NOUVELLES

► La commune accueille un nouveau traiteur événementiel M. REBOUL-BELLOUARD Benjamin, résidant 640 Route de Tauriac. Originaire de Latresne, il est la 3<sup>ème</sup> génération à exercer cette profession - Contact : 06 78 68 10 63.

► La société PEACE 33 - Une paille pour la vie - vient de s'installer 78 impasse de la Pourcaud. Elle produit des pailles réutilisables, des gourdes, des tasses personnalisées. Vente par internet sur le site PEACE 33.com et sur les marchés de Blaye et d'Etauliers.

